

Une éthique pour l'information

De Gutenberg à Internet

François-Xavier Alix

Une éthique pour l'information

De Gutenberg à Internet

Éditions L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris

L'Harmattan Inc.
55, rue Saint-Jacques
Montréal (Qc) – CANADA H2Y 1K9

© L'Harmattan, 1997

ISBN : 2-7384-5807-6

Introduction

La France fait partie du petit nombre de pays dans lesquels la presse concourt au bon fonctionnement de la démocratie. Les médias ne sont pas aux ordres du Pouvoir. La diversité des supports est grande. Le débat d'idée existe, d'un titre à l'autre, et souvent dans la même page ou dans la même émission. Les citoyens peuvent se faire rendre justice, par le Droit si la presse leur fait tort, et parfois grâce à l'appui des médias si c'est un engrenage de la société qui les broie. La vieille équation se vérifie chez nous : presse = démocratie.

Pourtant les sceptiques ont beau jeu de s'emparer d'un trop grand nombre d'excès et d'erreurs pour dénoncer les prétentions et les méfaits de ce qu'ils qualifient de « quatrième pouvoir ».

Et les Français dans leur ensemble sont partagés, comme le montre, année après année, depuis 1987, un sondage réalisé par la SOFRES pour La Croix et Télérama. Une moitié d'entre eux pensent que les journaux, radios et télévisions jouent mal leur rôle d'informateurs : les choses, estiment-ils, ne se passent pas du tout, ou pas tout à fait comme elles sont montrées, dites ou écrites. L'écrit et la télévision sont plus sévèrement jugés que la radio. Des variations liées à la conjoncture ou nées des différences de sexe, d'âge ou d'instruction peuvent être enregistrées d'une année à l'autre. Reste ce fait massif : un Français sur deux doute de ses médias. Pourtant les trois quarts d'entre eux éprouvent tout de même de l'intérêt pour les informations données et affirment leur besoin d'être informés. Des griefs précis sont formulés : les deux tiers des usagers, ou peu s'en faut, estiment que les médias ne respectent pas la vie privée, et qu'ils consacrent trop de place à des choses sans importance. Tout aussi grave, sinon pire, une

large moitié soupçonne les journalistes d'être dépendants du pouvoir et (ou) de l'argent¹.

Le doute sur la véracité, et la critique de certains débordements : culture du spectaculaire, atteintes à la vie privée, ont été alimentés, dans le passé récent, par des accidents fâcheux. Au premier rang de ceux-ci, le faux charnier de Timisoara, les manipulations de la guerre du Golfe, l'affaire Grégory, l'interview arrangée après coup de Fidel Castro... Souvent motivés par ces cas remarquables, de nombreux colloques, études et livres blancs (ou noirs), ont émaillé toutes ces dernières années. C'est par dizaines qu'on a pu compter, depuis 1990, les échanges passionnés et les travaux savants sur la déontologie de l'information, les devoirs des médias, leurs travers et leurs fautes.

Y a-t-il un autre domaine de la vie publique dans lequel les partenaires manifesteraient autant d'irrationnel et de contradictoire dans leurs attentes, leurs actes et leurs jugements?

Les usagers que d'autres qualifieront de consommateurs, et chez chacun desquels sommeille le citoyen, ont des attentes inconciliables. L'un demande une analyse de fond quand l'autre se délecte de potins. Le partisan du tout-montrer et du tout-dire se heurte à l'amateur d'euphémismes discrets. La plupart exigent « l'objectivité » tout en étant ravis de voir un média soutenir leur point de vue. Les attitudes divergent et vont de l'accueil confiant au procès d'intention permanent, et de la réception passive à la volonté de prendre part au débat voire de le manipuler. De larges fractions des citoyens se rassemblent, à l'image du chœur antique, pour déplorer l'état de l'information et appeler la Cité au culte de la Vérité et au respect du domaine privé. Par exemple, 75% des Français, selon le sondage cité plus haut, estiment que

¹ La dixième édition de ce sondage, en décembre 1996 était élargie pour la première fois à quatre autres pays européens : l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Italie, ce qui faisait apparaître que le doute sur la capacité des journalistes à résister aux pressions des partis politiques et du pouvoir d'une part, de l'argent d'autre part, est largement répandu. En ce qui concerne la crédibilité ce sondage donnait pour la France les chiffres suivants : seulement 47% des sondés pensaient que les choses s'étaient passées vraiment ou à peu près comme la presse écrite les relatait, 49% le pensaient de la télévision et 59% de la radio (La Croix, 29 janvier 1997).

les médias parlent trop de la vie privée des stars. Mais il a suffi à un magazine comme « Voici » de se consacrer aux potins les plus dérisoires et les plus inacceptables sur la vie sentimentale et amoureuse des vedettes pour doubler sa diffusion, qui a passé de 406 000 exemplaires en 1989 à 809 000 en 1995².

La diversité du corps social apparaît dans ces contradictions, et c'est bien un phénomène collectif qu'il s'agit de gérer. Mais n'y a-t-il pas aussi au fond de chacun, sauf vertu exceptionnelle, la duplicité qui sous-tend toute curiosité et conduirait volontiers le lecteur, l'auditeur, le spectateur, lorsqu'il s'adresse à son média, à inverser la règle d'or des philosophes : « dis-moi sur mon voisin, et plus encore sur mon ennemi, tout ce que j'exigerais que tu caches s'il s'agissait de moi » ?

Que penser des critiques patentés ? Des juristes, des sociologues, des philosophes, des hommes politiques publient des travaux documentés ou émettent des avis dignes de considération. Des collaborations fécondes s'instaurent entre ces spécialistes et les gens de presse. Ceux-ci doivent, hélas !, subir aussi les jérémiades intéressées des partisans de l'ombre et du silence, puissants qui veulent garder pour eux le savoir, éminences grises aux combinaisons inavouables, sans échapper par ailleurs aux doctrinaires intolérants et aux frustrés en mal de tribune...

Les praticiens de l'information, éditeurs comme journalistes, se montrent tout aussi incohérents. Ils proclament haut et fort leur liberté et l'absolue nécessité de celle-ci. Mais ils ne font pas toujours ce qu'il faut pour assumer la responsabilité qui en est la contrepartie. Sûrs de leurs droits ils semblent, trop souvent, peu conscients de leurs devoirs. Trop d'entre eux trouvent dans les demandes discordantes et les critiques mal fondées, le prétexte de n'entendre personne. Certains ne veulent réfléchir sur rien, écorchés vifs qui font des contraintes professionnelles l'alibi universel. De plus, leurs interrogations, car il s'en formule tout de même, ne sont presque jamais collégiales. Quelques individus, quelques titres³ se dotent d'outils déontologiques, mais cet effort n'est fédéré par nulle instance,

² Voir page 86 la « déontologie » très particulière du nouveau « Voici ».

³ Au fil de l'ouvrage, le mot « titres » englobera les journaux télévisés et radiodiffusés aussi bien qu'écrits, quotidiens ou périodiques.

sauf exception rarissime. L'atomisation des journalistes et la division des éditeurs devront trouver remède si l'on veut qu'une éthique de l'information se constitue et soit vécue.

Déontologie? Ethique? Voilà qu'apparaissent ces deux mots souvent pris l'un pour l'autre. Les pages qui suivent ont pour ambition de donner des repères sur l'une et l'autre dans le champ médiatique.

L'éthique, ensemble de principes qui fondent le jugement de valeur porté sur un acte, doit s'ancrer dans une réflexion sur l'essence même de ce qui est en cause, ici l'information. Elle est pénétrée de l'importance de ce qui se fait, et dit à quelles conditions fondamentales la finalité recherchée par l'acteur peut être atteinte. Le non-respect de ces conditions entraîne l'insuffisance, la mauvaise qualité voire la perversion de l'action. L'éthique creuse, en deçà de la Loi, la matière vive de l'activité humaine. Si elle est bien fondée, elle peut faire apparaître l'éventuelle imperfection de la Loi ou, devant une Loi bonne et juste, donner le goût de la pratiquer plutôt que de la subir. L'éthique est de l'ordre de la vision, elle donne le cap.

La déontologie, « étude empirique de différents devoirs, relative à telle ou telle situation sociale⁴ », s'élabore dans l'examen des cas concrets, examen qui permet au professionnel de formuler des règles à respecter pour bien agir, règles sans lesquelles le résultat sera imparfait ou mauvais, et des méthodes pour appliquer ces règles, méthodes sans lesquelles les règles resteront lettre morte. La déontologie est de l'ordre des moyens, elle fournit les instruments de navigation.

Ethique, déontologie... Muni de l'une et l'autre l'équipage du navire, c'est à dire l'équipe qui fait un titre, pourra naviguer. En son sein chaque journaliste pourra montrer qu'il a une morale, (le troisième terme souvent utilisé un peu au petit bonheur par ceux qui osent encore le prononcer, qui nous servira à désigner, à l'école de Hegel, le domaine de l'intention subjective⁵).

Pour esquisser cette éthique et cette déontologie, deuxième et troisième parties de ce livre, encore faut-il avoir une idée précise de ce qu'est une information. Que d'approximations en ce

⁴ André Lalande, Vocabulaire technique et critique de la Philosophie, t. 1, p. 216, PUF, collection Quadrige.

⁵ André Lalande, même ouvrage, p. 305.

domaine, que de débats sans définition préalable et donc que de dialogues de sourds! Une claire conscience du rôle de l'information dans la société est nécessaire pour bien fonder les droits et les devoirs des informateurs. Trop d'erreurs des professionnels montrent qu'aucun esprit critique n'a guidé leur comportement. Bien des réactions des usagers, même quand un dommage réel les légitime, manifestent une méconnaissance profonde des problèmes abordés. Définir l'information sera donc la première tâche. Ayant dit sa nécessité, dont ne doutent guère les démocrates, il faudra bien percevoir ses fragilités, qui rendent nécessaires vision éthique et principes déontologiques et en dessinent le champ réel d'application. Ce sera la première partie du livre.

Les principes éthiques et les moyens déontologiques ayant été définis, une quatrième partie permettra de voir quelle contribution le citoyen peut apporter à la veille éthique des médias, grâce à diverses formes de participation et à l'éveil du sens critique dès l'école.

Pour conclure, et ce sera la cinquième partie, on soutiendra que notre époque a le devoir de s'inscrire dans l'histoire des médias comme celle d'une prise de conscience claire de l'impératif éthique. Il est temps que la télévision sorte des incertitudes de l'enfance. La presse écrite qui a le bénéfice de l'âge a, certes, progressé, on le verra, au fil des décennies mais de manière anarchique et insuffisante, tolérant, dans certains titres, des pratiques inadmissibles. La mondialisation des connaissances qu'ébauchent Internet et les techniques nouvelles de communication donne un tour aigu à des problèmes permanents et en pose de nouveaux. Plus que jamais les médias ont besoin de se donner à eux-mêmes un sens pour continuer à offrir aux citoyens du sens.

Première partie

L'information, nécessaire et fragile

Chapitre 1

Les jeux du pouvoir et du savoir

Qu'est-ce qu'une « information »? Cette notion fait partie des évidences reçues sans vraie discussion. Chacun pense en exprimer la substance en improvisant des définitions dans lesquelles, comme dans les dictionnaires, les mots « événement », « nouvelle » et « actualité » jouent aux quatre coins avec le terme à définir, mais aucun n'éclaire tout à fait l'autre.

Le Grand Larousse en cinq volumes en donne un bon exemple. L'information, c'est « *tout événement, tout fait, tout jugement porté à la connaissance d'un public plus ou moins large sous forme d'images, de textes, de discours, de sons* ». Attiré par la galaxie médiatique le mot a droit à deux définitions complémentaires: « *journal d'informations, qui met l'accent sur les nouvelles, les événements d'actualité* » d'une part. Et de l'autre: « *les informations: émission de radio ou de télévision qui donne des nouvelles du jour: actualités, journal, nouvelles (abréviation: INFOS)* ». La nouvelle est définie comme la « *première annonce d'un événement récemment arrivé* »; les nouvelles étant les « *informations sur les événements du monde diffusées par les médias* ». Mais qu'est-ce donc qu'un événement? C'est un « *fait marquant de l'actualité* ». Le mot mis au pluriel a droit à une définition supplémentaire : « *les événements* », ce sont « *l'ensemble des faits qui créent telle ou telle situation, telle conjoncture* » et aussi « *l'ensemble des faits de l'actualité en particulier les troubles politiques ou sociaux* ».

graves », dernière précision qui est intéressante. L'actualité, enfin, est constituée par les « événements actuels intéressant un domaine d'activité », le même mot au pluriel désignant « l'ensemble de nouvelles diffusées par un organe d'information ».

Toutes ces définitions, qui se renvoient l'une à l'autre sans épuiser la question, sont sous-tendues par des intuitions dignes d'examen : ce qui est en jeu, c'est la relation de ce qui se passe de nos jours - dans la société - qui est nouveau - et qui présente une certaine importance - pour la vie collective. En revanche ces définitions laissent dans l'ombre la question de l'origine de l'information, qui est aussi la source de maintes difficultés et dont l'étymologie rend compte : il y a information quand un agent humain donne forme verbale à une réalité, le verbe latin « *informare* » signifiant, déjà du temps de Cicéron et de Virgile : « décrire, organiser, se faire une idée de... »⁶

La définition de l'information que l'on proposera est la suivante :

l'évaluation d'une rupture d'équilibre dans le tissu social.

Ces termes appellent une justification.

Tissu social? La matière de l'information c'est tout ce qui concourt à la vie en société. Soit que l'informé puise dans les « nouvelles » des éléments de compréhension des avancées et des reculs de la communauté humaine prise dans ses dimensions et ses aspects les plus divers. Soit qu'il y trouve des indications utiles pour son insertion personnelle dans cette communauté et pour sa propre action. Dire cela, c'est postuler que le critère de l'information n'est pas la curiosité du gogo, mais la solidarité du citoyen. C'est indiquer le terrain sur lequel va se dérouler la réflexion éthique. C'est mettre en réserve un outil qui permettra, le moment venu, de distinguer la presse d'information, à laquelle la communauté peut devoir quelque chose, de la presse dite à scandale ou de caniveau qui est plutôt la débitrice d'une communauté qu'elle caricature voire qu'elle affaiblit.

Rupture d'équilibre? Ceci est vrai au plan corporel où tout message parvenant au psychisme humain se présente comme une différence de potentiel. C'est aussi vrai dans la vie sociale,

⁶ F Gaffiot, Dictionnaire latin-français, Hachette.

où la continuité lisse des comportements élémentaires et ordinaires s'efface par moment devant l'irruption d'un fait atypique ou discordant ou, tout simplement, inédit ou imprévu. Au lieu d'accentuer la connotation tragique qui affecte le rapprochement des deux mots, « rupture » et « équilibre » doivent être entendus dans leur signification la plus générale, la plus technique et la plus neutre : toute variation d'un état, d'une situation. L'élection d'un maire là où il n'y en avait plus, le changement de programme d'une salle de spectacle sont ruptures d'un certain équilibre.

Néanmoins, cette rupture est souvent négative. Déjà au plan corporel, quand la santé est bonne nul n'y pense, nul ne s'arrête en pleine action pour se dire : « Tiens! Je n'ai mal nulle part... ». C'est le « silence de la bonne santé » comme a pu dire Alexis Carrel.

La société obéit à la même règle de nature. Il est normal que chacun soit à son travail, et voilà qu'une grève se déclenche. Il est normal que chacun circule tranquillement, et voilà qu'un accident survient. Il est normal qu'un homme politique soit intègre, et voilà que... Le procès permanent que font aux informateurs les amateurs de bonnes nouvelles trouve sa racine là. L'actualité, disent-ils, n'est faite que de drames et de cataclysmes. A leurs yeux, les journalistes donnent une trop large place au malheur, à la violence des hommes et de la terre, tandis qu'ils réduisent à la portion congrue la vertu et le bonheur. Ces critiques n'ont pas conscience de l'a-priori moralisateur qui sous-tend leur demande et qui les fait complices, en morale comme en politique, des maîtres de l'ordre établi, dont les yeux voient la vie en rose. Nécessairement.

Le malheur est obstiné, et il est le ressort de bien des avancées, car la société humaine progresse, comme la nature, à coups de drames et de gâchis.

Néanmoins, la rupture d'équilibre positive existe, et fait, elle aussi, l'objet de gros titres, que nos critiques ne remarquent pas suffisamment. En ces temps de vaches maigres, si le chômage baisse un peu, si une usine nouvelle s'installe quelque part, tous les journaux s'ouvrent sur ces bonnes nouvelles. Le champ économique a été très intéressant à observer, à cet égard, au cours des dernières décennies car une inversion de « l'équilibre », et donc de sa rupture, s'y est produite.

Durant les « Trente Glorieuses » les entreprises allaient de l'avant. C'était naturel, semblait-il. Ce qui détonnait, comme la grippe pour une personne, c'était l'accroc à la régularité et à la prospérité : grève, revers commercial ou technique... A l'inverse, embaucher davantage, mettre au point un produit nouveau paraissait si normal que les journalistes avaient tendance à considérer de tels faits comme non significatifs, à voir en l'industriel qui souhaitait en parler (cas rare d'ailleurs, mais c'est une autre histoire...) un annonceur en mal de publicité, et à le renvoyer vers le régisseur de leur média.

La guerre du Kippour en 1973 et le premier choc pétrolier ont amorcé une dégradation qui, depuis, est devenue crise de civilisation. Très vite, ce qui a été perçu comme rupture avec le nouveau trait dominant de la situation, c'est tout ce qui auparavant était négligé, tout signe de mieux-être. Une création d'usine en Lorraine, la signature d'un contrat à l'exportation, une innovation technologique, l'ouverture d'un atelier, sont devenus « la nouvelle », et parfois, de plus, une affaire d'Etat.

La critique des amateurs de trains arrivant à l'heure mériterait donc d'être nuancée. En admettant qu'elle ne se polarise pas sur quelques titres spécialisés dans le crime et l'accident, elle se fonde, au mieux, sur l'examen de la seule une des quotidiens et sur le seul sommaire des journaux audiovisuels. Le risque d'y trouver une large proportion de guerres et de catastrophes est assurément considérable car se concentrent en cet espace et dans ce temps restreints, les ruptures les plus nettes et les plus lourdes de conséquences, dont l'occultation ou la minimisation nourrirait d'ailleurs d'autres procès.

Mais les autres pages ne revêtent pas toujours, loin s'en faut, ces teintes sombres. Il suffit de feuilleter un titre parisien pour s'en rendre compte. C'est encore plus vrai dans les médias régionaux, audiovisuels comme écrits, quotidiens comme périodiques, qui regorgent de reflets positifs sur la vie des citoyens. Ces reflets ne sont pas seulement les comptes rendus de quelques fêtes et cérémonies, selon l'idée reçue, très condescendante, qu'on en garde à Paris. Ils permettent de découvrir la vie de la cité dans toute sa richesse, à travers les réalisations d'intérêt général, l'activité des associations, les initiatives individuelles.

Ce plaidoyer, il est vrai, ne doit pas empêcher l'informateur de réfléchir au besoin qui perce sous la demande « d'informations positives ». L'analyse plus approfondie de la fonction des médias nous y ramènera plus loin.

L'**évaluation**, enfin, est un autre mot clé de la définition de l'information qui est proposée. Il met l'accent sur l'acteur, le journaliste, et prend en compte sa subjectivité. Avant même toute interprétation et tout commentaire, cette subjectivité s'exprime dans le choix des faits qui seront retenus comme significatifs ainsi que par l'importance donnée à chacun d'entre eux. Plus le champ de l'informateur est vaste, plus nombreux sont les éléments qui sollicitent son attention. Sa première tâche est de choisir ce qui, à ses yeux, est riche de sens et digne d'intérêt pour ses lecteurs ou auditeurs. Si les lignes ou les secondes dont il dispose sont trop peu nombreuses, elles l'obligent à faire une sélection draconienne. La vision qu'il a de l'homme et du monde est déterminante. Autant il lui faut renoncer à la mythique « objectivité » que d'aucuns pensent pouvoir exiger de lui, autant l'informateur doit-il aspirer à un choix honnête c'est-à-dire transparent, fondé sur des critères sérieux et dits à son public, guidé par sa conscience, aidé par le travail en équipe.

Cette prééminence de la personnalité de l'informateur dans l'acte d'informer légitime la question : « qui t'a fait roi ? » souvent posée au journaliste et à son éditeur. Notre parcours éthique et déontologique nous y ramènera.

En mettant l'accent sur la rupture d'équilibre dans le tissu social, notre définition penche vers le fond des choses plutôt que vers les paillettes du sensationnel : la compréhension par le citoyen de la société dans laquelle il vit. C'est de ce côté que l'information apparaît la plus nécessaire et que ses fragilités structurelles doivent être cernées au plus près.

Nous allons constater d'abord que l'information et la conduite de la Cité sont liées. L'acteur politique et l'informateur sont en interaction permanente. Les jeux du pouvoir et du savoir s'organisent sur fond d'opinion et de vision de la société. C'est la première fragilité de l'information.

Une seconde fragilité se constate du côté des informateurs, et très précisément des éditeurs : l'argent ne se contente pas d'être le moyen d'agir, il s'érige en fin de l'information, et il crée un nouveau jeu de pouvoir. Aucun siècle n'a vraiment échappé à cette

tentation, mais c'est d'aliénation qu'il faut, hélas! parler à notre époque.

Ces deux fragilités, traitées dans le présent chapitre, ont été placées par la nature des choses dans la corbeille de naissance de l'information. Une troisième fragilité, objet du chapitre suivant, est née en notre temps et découle des techniques de l'information moderne et des conditions que ces techniques imposent aux informateurs, aux différents acteurs qu'ils rencontrent dans l'espace public et aux citoyens usagers des médias. Urgence, séduction, résonance : tels en sont les éléments constitutifs.

** ** **

Voici trois siècles, la naissance des journaux a amorcé la révolution des moyens de communication que les techniques de notre époque accélèrent. Une image permettra peut-être d'évaluer, aussi bien que des chiffres, le chemin parcouru depuis l'aube de l'humanité.

Au cœur de Bornéo, dans la forêt équatoriale, tous les Dayaks du village discutent, rassemblés dans la grande salle de leur maison commune bâtie sur pilotis. La nuit a étendu son manteau de silence sur les bêtes et les oiseaux qui, toute la journée, ont célébré dans le vacarme la nature si exubérante et si maternelle. Seuls les rires des enfants et les voix des hommes résonnent maintenant. Paroles de tout et de rien, costumes, coutumes, décor: depuis le Néolithique, rien n'a changé.

Si, tout de même: un transistor accroché à la paroi de bambous diffuse la musique et les nouvelles de Kuala-Lumpur, la lointaine capitale. La Malaisie est en campagne électorale. La petite boîte volubile explique à quels partis correspondront les couleurs des bulletins de vote, dans cette clairière où personne ne sait lire.

Sont réunies dans cette salle la première forme de délibération publique, et la dernière en date: la palabre et les ondes.

Cette délibération est née le jour où les hommes ont été assez nombreux dans une clairière comme celle-ci pour que le déploiement de leur action et l'endiguement de leurs convoitises

rendent nécessaire un échange au delà du cercle de la famille. Ils continuent depuis. Par cette délibération, les misères et les espoirs de tous s'inscrivent dans les consciences. Les utopies investissent l'imaginaire, les idéaux dessinent la ligne d'horizon. Sages ou aventureuses, les décisions existent d'avoir été prononcées.

Selon le génie des civilisations, la délibération publique a pris des apparences diverses et s'est faite plus ou moins complexe. Elle s'est fixée en des lieux symboliques: l'arbre à palabre, l'agora, le forum, le parlement... Elle est devenue l'apanage de certains : le chef, le sage, l'ancien, le prêtre, l'élu... A l'aune de l'Histoire, ces lieux que la conscience moderne a érigés en mythe sont, somme toute, rares. Et bien fragile la parole qui s'y prononce. L'espace public de délibération s'est trop souvent réduit au Conseil du Prince, voire au cabinet du Dictateur.

Politique par essence, cette parole commune n'est pas séparable des autres formes de discours dont se nourrit la société. Des lieux tels que l'Agora et le Forum avouent la synergie des activités : on y construit la Cité, certes, mais on y commerce , on y juge, on y joue, on y prie. On y vit. Les échanges culturels et la délibération politique interfèrent. La tragédie nourrit et reflète, à la fois, l'image qu'a de lui-même le citoyen grec, les troubadours celle des cours princières, l'opéra celle des républiques naissantes.

Pendant des millénaires les capacités de la mémoire, la fidélité de la tradition orale puis la pérennité de l'argile, du papyrus et du parchemin ont été les garants de la parole publique qui avait décidé des objectifs de la communauté, qui avait pleuré ses misères et chanté ses triomphes. Grâce à ces garants, la parole franchissait le cercle trop étroit du lieu de la délibération : l'information est née le jour où la première tribu n'a plus tenu en une seule clairière. Grâce à eux, elle restait disponible d'une génération à l'autre. Ces instruments ont été plus précis et plus fidèles que ne le croirait notre sens commun forgé par les techniques modernes d'archivage. Leur fragilité a tout de même laissé des civilisations entières sombrer dans le trou noir de l'oubli.

La presse écrite porteuse de texte d'abord, mais aussi, bientôt, de photos, puis la radio, puis la télévision et, dernière née, l'informatique ont changé la configuration de l'espace public

de délibération et multiplié les possibilités de transmission et de conservation de la parole qui s'y profère.

Cette parole, grâce à ces moyens, devient, dans certaines circonstances une parole commune à tout un peuple. Et les réseaux qui se mettent en place de nos jours laissent espérer une parole commune à la planète entière!

Naguère, seuls des privilégiés, par la condition et par l'habitat, avaient accès aux cours princières et aux palais républicains. Eux seuls pouvaient bénéficier directement de la parole publique. Le Président parle maintenant dans le plus modeste logis, dont la fenêtre donne sur le monde et permet de connaître les peuples les plus divers dans leurs fêtes et leurs drames, voire, parfois, dans leur vie quotidienne.

Le messager de l'empereur de Chine n'était pas sûr que son message fût encore valable lorsqu'il le délivrait, après mille chevauchées, aux confins de l'empire. Maintenant la terre entière bat du même pouls dans de grandes circonstances.

Les progrès sont prometteurs mais ils ne tiendront en rien du miracle: l'homme y mêlera, comme toujours, le pire au meilleur. La télévision a conforté la vue comme organe privilégié du constat. En même temps elle est devenue le moyen de la plus grande duperie tant la manipulation de l'image peut être parfaite. Les réseaux informatiques, dont Internet est le prototype, vont permettre une quête du savoir près des sources les plus lointaines. Mais ils vont accentuer, pendant une période de durée incertaine, les déséquilibres entre un espace, grandissant certes, où l'information, clé du développement, surabondera, et de vastes contrées abandonnées à leur dénuement.

Ces réserves faites, reste cette évidence colorée d'espoir : le savoir, qui est la condition du pouvoir, va être de plus en plus offert à tous. Les techniques d'aujourd'hui viennent au rendez-vous des principes démocratiques affirmés voici plus de deux cents ans.

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789, après avoir défini la liberté, qui « *consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui* »⁷, détaille celle qui nous intéresse: « *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen peut*

⁷ Article 4 dans le texte de la Constitution de 1791.

donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »⁸ La Liberté existe quand chaque liberté particulière peut être exercée. La Déclaration de 1789 prend la peine de mettre l'accent sur une seule de ces libertés, celle de parler, d'écrire et d'imprimer. C'est dire son importance. C'est reconnaître le lien particulier qu'elle entretient avec les affaires de la Cité. C'est se prémunir contre la tentation éprouvée par les gens de pouvoir de contraindre et d'utiliser le savoir.

Pensées et opinions, voilà des concepts bien plus larges que celui d'information. Ils l'englobent. Un des problèmes que nous allons rencontrer tout au long de cette réflexion, c'est que, depuis l'aube de la presse au XV^{ème} siècle, opinion et information se sont le plus souvent confondues, la seconde étant suscitée par la première, et ayant pour finalité, pas toujours avouée, de la servir. Or, sans distinction préalable entre ces deux concepts, il n'y a pas de progrès possible vers la vérité.

Les premiers héritiers de Gutenberg publient des feuilles occasionnelles de différents genres, qui prennent le relais des manuscrits. Les « bulletins » informent sur la santé du Roi, décrivent la vie de la Cour, relatent les guerres. Les « canards » s'intéressent aux cataclysmes, aux accidents, aux crimes et aux miracles. Dans tous les domaines, qu'il s'agisse du spirituel ou du temporel, l'information et la polémique se mêlent, la relation des événements donne une grande place aux commentaires. La religion est, à cette époque, affaire d'état. Catholiques et protestants s'affrontent. Religion et politique se conjuguent pour motiver législation et répression, de l'édit de Fontainebleau en 1547 à l'écartèlement à Tours, en 1590, d'Edme Bourgoin pour apologie du tyrannicide⁹. Et tout se prête à leçon favorable à l'ordre établi. Ainsi, un tremblement de terre est interprété comme

⁸ Article 11.

⁹ L'Histoire générale de la Presse française (5 tomes, Presses universitaires de France, 1969 - 1976), à laquelle ce détail est emprunté (T. 1, p.65) s'ouvre sur une remarquable évocation, due à Louis Trenard, des origines de la presse d'information et des débuts de la presse périodique, évocation riche de titres, d'anecdotes et de citations (Les références à cette Histoire générale seront données plus loin sous le sigle HGPF).

un signe de la colère de Dieu et sa narration se conclut par une exhortation du bon peuple à une meilleure vie morale.

Dés cette préhistoire, les grands débats de notre époque sont lancés. Quelle est l'intention qui anime celui qui se fait informateur? A quel seuil s'arrête sa liberté? Quel rôle doit, ou peut, jouer un pouvoir politique partagé entre la tentation de contenir l'opinion, de s'en servir, et le constat qu'elle lui échappe? Lorsque nos ministres chargent « *scribouillards et babillards*¹⁰ » de toutes les difficultés de l'Etat et de tous les péchés de la classe politique, l'envie est forte de les renvoyer à Pierre de l'Etoile qui, devant les tracasseries de son siècle, avait compris qu'« *il est aussi peu en la puissance de toute puissance terrienne d'engarder la liberté française de parler, comme d'enfouir le soleil en terre, ou l'enfermer dans un trou* »¹¹.

La création de « La Gazette » par Théophraste Renaudot, en 1631, est considérée comme l'acte fondateur de la presse française. Elle illustre aussi, de façon remarquable, la difficile dialectique de l'information et du pouvoir. Dans l'imaginaire journalistique, La Gazette est devenue le prototype de la publication qui donne vite et bien toutes les nouvelles. Elle fut tout de même le journal officiel du roi, Louis XIII, qui servait une pension à Théophraste Renaudot. Celui-ci avait dû à la protection de Richelieu d'obtenir le privilège de faire imprimer et de vendre son journal « *à perpétuité et exclusivement à tous les autres* ». ¹² Des avantages dignes d'un journal officiel.

Etonnant Théophraste! Ce médecin ordinaire du Roi - on a appris depuis que tout mène au journalisme - a le sens de l'information et en perçoit fort bien toutes les dimensions. Avant La Gazette, il s'est fait remarquer en ouvrant, déjà grâce à un privilège, un « Bureau d'Adresses » qui réunit, à l'intention du plus large public, toutes sortes d'avis et d'annonces, d'offres et de demandes. Renaudot s'inscrit ainsi au premier rang des agents de publicité et met en évidence le rôle de lien social que joue la presse.

¹⁰ Jacques Toubon, Garde des Sceaux, aux Journées parlementaires du RPR, en Avignon, le 7 octobre 1995.

¹¹ HGPF, t. 1, p. 66.

¹² HGPF, t. 1, p. 86.

En même temps, il s'assigne un idéal haut placé: « *En une seule chose ne le céderai-je à personne, en la recherche de la vérité* ». ¹³ Forte d'un tel principe la Gazette cultive la neutralité du ton et l'exposé distancié. Elle continuera après la mort de son créateur au point de susciter, en 1674, le mécontentement de Vauban. Celui-ci donnera à Louvois, membre du Conseil des dépêches - sans doute le qualifierait-on maintenant de Directeur de la Communication - des instructions qui méritent réflexion :

« *Je veux bien qu'une gazette soit sincère, mais il n'est pas interdit, en matière de gazette, d'orner une bonne nouvelle non plus que d'en adoucir une mauvaise* ». ¹⁴

Orner, adoucir... Des générations d'hommes d'état, d'élus locaux, de directeurs de cabinet, d'attachés de presse ont, depuis Vauban, éprouvé cette double tentation, pour y succomber bien souvent.

Tentation bien humaine, il est vrai. Qui ne souhaite mettre en évidence ses réussites et se faire discret sur ses échecs? A l'heure d'un bilan, qui ne met en avant ses réalisations, et, s'il doit reconnaître une erreur, qui n'en trouve les causes hors de son action? De plus, hormis les cas où dire c'est agir, l'action précède par nature la parole publique. Elle requiert souvent la discrétion, et parfois le secret. Ces bonnes raisons, que l'informateur doit repérer dans ses démarches, et quelquefois prendre en compte, ne justifient pas la relation faussée que trop d'hommes de pouvoir établissent avec les gens de savoir. Relation dont propagande et rideau de fumée sont les moyens conjugués.

Telle est la racine du rôle de contre-pouvoir que l'informateur doit assumer. L'essence même du débat public rapproche les hommes de pouvoir et les informateurs. La parole qui se déploie dans la Cité, et lui donne son âme, trouve sa source chez les premiers, et sa force chez les seconds. Ils sont des partenaires obligés. La nature humaine, ses calculs et ses ambitions, ne s'arrêtant pas à l'orée du champ de l'action publique, c'est une relation complexe qui s'engage. Le risque qu'elle soit imparfaite constitue la première fragilité qui mine l'information.

¹³ HGPF, t. 1, p. 89.

¹⁴ HGPF, t. 1, p. 107.